



OFFRE D'EMPLOI – Technicien(ne) zones humides Unités territoriales Sud Grésivaudan et Voironnais

Vous recherchez un travail qui ait du sens au sein d'une équipe dynamique qui œuvre à trouver un équilibre entre l'homme et la nature ? Cette annonce peut vous intéresser.

Le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) recrute un(e) technicien(ne) zones humides pour la mise en œuvre opérationnelle des plans de gestion stratégique des zones humides au sein des unités territoriales (UT) Sud Grésivaudan et Voironnais.

Contexte :

Le SYMBHI est un syndicat mixte qui rassemble le Département de l'Isère, la Métropole Grenobloise et les EPCI de la moitié Sud du département de l'Isère. Rejoindre le SYMBHI, c'est intégrer un établissement public reconnu pour son expertise et son rôle central dans la prévention des inondations, la protection des milieux aquatiques et la gestion de l'eau sur l'Isère, le Drac, la Romanche et leurs affluents. Avec ses 55 agents et un budget annuel de 34 M€, le SYMBHI conduit de grands projets de restauration écologique et de prévention des inondations, assure l'entretien et la sécurité des digues, trouve des compromis entre acteurs pour une gestion durable des ressources en eau et travaille en concertation avec les habitants. Travailler au SYMBHI, c'est contribuer à des missions porteuses de sens pour le territoire, dans une structure à taille humaine qui favorise la transversalité, l'autonomie et l'innovation.

Pour ce faire, le SYMBHI est organisé au travers de 6 unités territoriales (UT) œuvrant chacune sur un ou plusieurs bassins versants, d'un pôle ouvrages en charge de la gestion des systèmes d'endiguement sur l'ensemble du périmètre du SYMBHI, d'un pôle appui transversal (communication, environnement, foncier) et d'un pôle ressources en charge des fonctions support.

L'UT Sud Grésivaudan est constituée de deux techniciens de rivières, d'un chargé de mission gestion quantitative et d'un responsable d'UT. Ce territoire concerne 41 communes avec une vingtaine de petits affluents rive droite et rive gauche de l'Isère et leurs bassins versants, soit environ 360 km de cours d'eau et 120 zones humides inventoriées. L'UT anime un contrat « Eau & Climat », un Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE), un Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides (PGSZH), et met en œuvre les actions relevant de la GEMAPI.

L'UT « Voironnais » est constituée d'un technicien de rivières, d'un chargé de mission « Contrat de Rivières », d'un chef de projets « Prévention des inondations » et du responsable d'UT. Ce territoire concerne 32 communes, plus d'une vingtaine de cours d'eau dont les principaux sont la Morge, la Fure et la Roize représentant environ 200 km linéaire, le lac de Paladru et ses affluents et 104 zones humides inventoriées sur lesquelles un Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides (PGSZH) a été établi. L'UT « Voironnais » anime un Contrat « Eau & Climat », un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), un projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) sur le bassin versant Paladru-Fure-Morge-Olon-Roize et met en œuvre les actions relevant de la compétence GEMAPI.

Ce poste mutualisé entre les UT Voironnais et Sud Grésivaudan s'inscrit dans une volonté de concrétiser la mise en œuvre des Plans de Gestion Stratégique des Zones Humides via notamment une gestion en direct par le SYMBHI de zones humides définies comme prioritaires sur les territoires. Le poste est rattaché à 50% au sein de l'UT Sud Grésivaudan et à 50% au sein de l'UT du Voironnais.

Le ou la technicien(ne) est placé(e) sous l'autorité conjointe du responsable de l'UT Voironnais et de la responsable de l'UT Sud Grésivaudan. Il ou elle travaille en lien étroit avec les techniciens de rivières, les chargés de mission et la chargée de mission environnement.

Missions et activités liées au poste

Le(la) technicien(ne) de missions zones humides, participe à la mise en œuvre du programme pluriannuel d'intervention des unités territoriales et assure le rôle de conseil (technique et réglementaire) et d'accompagnement sur les problématiques rencontrées et les projets liés aux zones humides. Il rend compte au responsable d'UT Voironnais et à la responsable d'UT Sud Grésivaudan. Il traite principalement des thèmes de la préservation, de la restauration et de la gestion des zones humides ainsi que de la trame turquoise.

Il/Elle :

Anime les plans de gestion stratégiques des zones humides

- Anime la mise en œuvre des actions définies dans les PGSZH et facilite la concertation entre les partenaires ;
- Elabore et met en œuvre des outils de suivi et d'évaluation ;
- Réalise les bilans et les révisions des PGSZH ;
- Propose les zones humides prioritaires à gérer par le SYMBHI
- Mobilise et met en relation les différents acteurs publics et privés concernés (EPCI, communes, Conservatoire des Espaces Naturels, ...) afin d'améliorer l'action commune en faveur des zones humides ;
- S'assure du porté à connaissance dans les documents d'urbanisme en lien avec le chargé de mission foncier et urbanisme ;
- Accompagne techniquement et administrativement les maîtres d'ouvrages et porteurs de projets sur les volets fonciers et réglementaires de préservation/restauration ;
- Assure le développement d'outils de communication et de sensibilisation en lien avec la chargée de communication : élaboration et diffusion de plaquettes (élus et riverains), rédaction d'articles SYMBHI/journaux, animations scolaires et partenariats, conception de panneaux pédagogiques et de signalétique en vue d'accueil de publics sur les sites.

Assure la conduite d'opération sous maîtrise d'ouvrage SYMBHI

- Rédige les notes techniques et cahiers des charges ;
- Pilote les études préalables et les procédures réglementaires ;
- Encadrer les bureaux d'études et les entreprises ;
- Suit les chantiers et l'animation foncière ;

- Réalise le suivi administratif et financier des dossiers (marchés, demandes de subvention, ...);
- Coordonne les études de fonctionnalité hydrologique et les notices de gestion ;
- Conduit les actions de restauration et de préservation des zones humides ;
- Organise et anime la concertation ;
- Pilote l'élaboration des trames turquoise ;
- Participe aux démarches d'acquisition, d'échanges ou de conventions de gestion.

Assure la gestion de sites prioritaires

- Pilote la maîtrise foncière avec l'appui du chargé de mission foncier et urbanisme
- Supervise la préparation des notices de gestion
- Anime le comité de site
- Organise et suit les travaux d'entretien et de gestion des zones humides ;
- Assure une présence régulière sur le terrain et le lien avec les propriétaires, exploitants et usagers ;
- Identifie les besoins d'intervention et propose des évolutions des plans de gestion ;
- Organise le cas échéant les animations pour le public ;
- Veille au bon état des éventuels futurs équipements, accès et dispositifs d'accueil du public.

Contribue à une gestion concertée et coordonnée des milieux aquatiques sur les unités territoriales

- Participe à l'observatoire eau et milieux aquatiques de l'état du bassin, contribue à la bancarisation des données produites sur le territoire (en interne ou par des partenaires) : met en place un observatoire des zones humides et le suivi/évaluation des projets de travaux menés ;
- Participe aux comités de site existants portés par d'autres acteurs du territoire (EPCI, Communes, ...);
- Contribue aux actions de sensibilisation et de communication auprès des élus, des usagers locaux, des riverains et du grand public.

Profil - compétences requises

- Bac +2 minimum dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques et des milieux humides ;
- Expérience sur un poste similaire souhaitée ;
- Bonnes connaissances des fonctionnalités des zones humides, pédologie, gestion conservatoire des habitats naturels et des espèces, notamment liés aux milieux humides et agricoles. La connaissance des protocoles de suivi et d'inventaire des milieux naturels serait un plus ;
- Maîtrise de la conduite de projet en collectivité ;
- Connaissance des réseaux et des partenaires institutionnels, des acteurs de la politique de l'eau et du cadre réglementaire ;
- Connaissance des procédures de marchés publics ;
- Connaissance des démarches administratives et réglementaires (EP, DIG, DAEU, ...);
- Maîtrise de l'outil informatique : word, excel, power-point, SIG,... ;
- Bonne aptitude à la sensibilisation, à la concertation et à la négociation ;

- Bonne capacité rédactionnelle, d'analyse et de synthèse ;
- Sens de l'organisation et des responsabilités, autonomie, initiative, rigueur ;
- Aptitude au travail en équipe et à l'animation de réunions ;
- Goût pour le travail de terrain ;
- Permis B obligatoire

Conditions du poste :

- **Poste à pourvoir à compter du 1^{er} juin 2026**
- **Lieu de travail** : 50% à Tullins (UT Voironnais) et 50% à Saint-Marcellin avec un déménagement possible des bureaux sur Vinay (UT Sud Grésivaudan)
- **Organisation du temps de travail**
 - Poste à temps complet (40 H/semaine, 31 jours de congés et 21 RTT/an)
 - Possibilité de télétravail
 - Déplacements réguliers (secteurs Voironnais et Sud Grésivaudan + siège du SYMBHI à Saint Martin d'Hères), travail en extérieur en autonomie avec parfois difficultés d'accès, réunions en soirée
- **Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuelle (CDD de 1 à 3 ans renouvelable)**
- **Rémunération**
 - Selon profil et expérience, sur la base de la grille indiciaire de la fonction publique du cadre d'emploi des techniciens territoriaux + Régime indemnitaire
 - Participation employeur : Titres restaurants, chèques vacances, mutuelle santé et prévoyance

Modalités de candidature :

Date limite de dépôt des candidatures : **9/05/2026 à 17h00.**

Les entretiens se tiendront le 21 mai 2026

Candidature (Lettre de motivation + CV) à adresser à l'intention du Directeur du SYMBHI par voie électronique exclusivement aux adresses suivantes : recrutement@symbhi.fr, cedric.rose@symbhi.fr et thea.boucheron@symbhi.fr

Renseignements complémentaires : demandes à formuler auprès de Cédric ROSE (Responsable de l'UT Voironnais) à l'adresse courriel cedric.rose@symbhi.fr